SEPTIÈME ANNÉE. — N° 123

L'Égalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 MAI 1901

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal ;
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

LA MANIFESTATION INTERNATIONALE DU PREMIER MAI
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

LA CÉLÉBRATION du Premier-Mai

La Fête internationale du Travail décrétée par le congrès de Paris (1889) et « annualisée » par le congrès de Bruxelles (1890) a revêtu, partout, mercredi dernier, un exceptionnel éclat.

Comme il convenait, elle a d'abord été une manifestation du Travail, par l'envoi de délégués auprès des pouvoirs publics, pour réclamer la réduction légale de la journée de travail à huit heures, le minimum de salaire et formuler les revendications locales.

Les réjouissances ont suivi ; soit qu'elles aient été organisées par des municipalités socialistes ou simplement sympathiques à la classe prolétaire, ou bien préparées par l'initiative des groupements ouvriers ou syndicaux, elles ont soulevé beaucoup d'entrain et d'enthousiasme, partout, ainsi qu'on pourra s'en convaincre à la lecture des télégrammes et des correspondances que nous publions plus loin.

Il faut seulement regretter que dans certaines localités — fort heureusement rares — on ait cru devoir transférer le Premier-Mai au *cinq*. Mais nous nous sommes suffisamment élevé déjà contre cette « hérésie »socialiste, pour n'avoir pas à y insister encore. Bornons-nous donc à souhaiter qu'il ne nous soit plus donné d'avoir à déplorer, l'an prochain, des défections que rien ne saurait excuser.

Si quelques-uns ont sacrifié le devoir international à la crainte des représailles patronales, d'autres se sont levés résolument, mercredi, qui, jusqu'alors, n'avaient occupé qu'une place timide dans notre manifestation.

Et, parmi ceux-là, il nous est agréable de marquer, en tout premier lieu, les mineurs de notre région.

Grâce à la propagande et à l'action incessante de leurs syndicats, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais se sont, en effet, joints en telle masse aux chômeurs des autres corporations, que la presse capitaliste en est tout étonnée !

Bravo ! les mineurs ; Bravo ! les camarades qui avez profité du onzième Premier-Mai, pour vous unir de cœur et de pensée aux travailleurs du monde entier, affirmant solennellement ainsi, devant la bourgeoisie stupéfiée, votre volonté de réaliser le règne de la Justice et de la Fraternité.

Si le patronat rechigne de votre affranchissement d'un jour, dites-vous bien que c'est avec le sentiment que vous ne ferez pas encore onze fois le tour de la citadelle où il abrite sa domination et ses privilèges, sans que les murailles s'en écroulent au bruit de vos cris libérateurs, comme, d'après la Bible, tombèrent les murailles de Jéricho, devant les Hébreux allant vers la terre promise.

Vive le Premier-Mai !
Vive l'Internationale des Travailleurs !

G. SIAUVE-EVAUSY.

LE 1er MAI

A Lille

A Lille, pour pacifique que fut la manifestation elle n'en a été que plus imposante. Dès le matin, la journée s'annonce comme devant être superbe. La température est douce, le soleil darde ses plus gais rayons : les cœurs s'épanouissent à ce « renouveau » de la nature, comme à un présage du renouvellement de la société.

A neuf heures et demie, les délégués de la Section lilloise du P. O. F. s'assemblent à la Maison du Peuple ; les délégués des syndicats se rejoignent à la Bourse du Travail. Le cortège s'organise. Une foule nombreuse d'ouvriers, qu'on peut évaluer à plus de mille, fait suite au cortège.

Par la rue Gambetta, les places de la République, Richebé, de Béthune, la rue Neuve, la Grande Place, le cortège se rend à l'Hôtel de Ville. Partout, sur son passage, des manifestations sympathiques se produisent.

Lille a l'aspect des dimanches et des grands jours de fête.

A l'Hôtel-de-Ville

Les délégués pénètrent dans la salle des mariages. Le citoyen Delory, ayant à ses côtés le citoyen Delesalle et plusieurs autres adjoints, ainsi que la plupart des conseillers municipaux, les attendent. Quelques-uns manquent à l'appel, délégués dans la région pour la propagande. Ainsi le citoyen H. Ghesquière est allé à Fourmies porter la bonne parole socialiste.

Au nom de la section lilloise du Parti Ouvrier Français, le citoyen Edouard DOYENNETTE prend le premier la parole en ces termes :

Monsieur le Maire,
Messieurs les adjoints,
Messieurs les conseillers,

C'est comme délégué de la section lilloise que, participant avec les syndicats ouvriers à la manifestation internationale des travailleurs, nous venons, devant la municipalité socialiste de la ville de Lille, déposer les revendications sociales qui préoccupent le monde du travail et dont la réalisation mettra un frein à l'odieuse exploitation capitaliste.

Nous savons bien, citoyens, que ce n'est pas la municipalité dont vous êtes les membres qui peut faire aboutir les nombreuses réformes si nécessaires à la classe ouvrière.

Mais en remettant notre cahier de revendications aux mains du premier magistrat de la ville de Lille et sous la sauvegarde de ses adjoints et de son conseil municipal, nous n'avons qu'une pensée et qu'une espérance, c'est que bientôt se réalise cette devise :

« L'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. »

Ces paroles, écoutées dans un silence émouvant, sont saluées de vifs applaudissements, et du cri répété de « Vive la Sociale ! Vive le Parti Ouvrier ! »

Le citoyen LELOU, secrétaire général de la Fédération des syndicats, s'avance alors et prononce le discours suivant :

« J'ai l'honneur de vous présenter les délégations des Syndicats ouvriers de Lille et de vous assurer de leurs vives sympathies pour le Conseil municipal de notre ville.

Comme les années précédentes, Messieurs, nous venons vous présenter nos cahiers de revendications, en vous priant d'examiner celles qui vous concernent avec la plus grande bienveillance, et de transmettre, avec avis favorable, celles qui sont du ressort du Parlement ou du Gouvernement.

Parmi nos revendications, il en est une qui ne figure plus au cahier, c'est la création d'une Bourse du Travail.

Sur ce point, vous nous avez donné satisfaction, au moins quant au local ; il nous reste à nous accorder les fonds nécessaires au fonctionnement de la Bourse. Nous savons que là encore nous pouvons compter sur toute votre bienveillance et que vous ne nous obligerez pas, en vous montrant parcimonieux, à, pardonnez-moi l'expression, tirer le diable par la queue.

Nous savons bien que si vous étiez laissés à votre libre arbitre, nous serions dégagés, quant à nos services philanthropiques ou de défense ouvrière, de tout souci matériel. Mais ce que nous savons aussi, c'est que les intérêts que vous avez à défendre sont multiples, et que chaque fois qu'il s'agit d'engager des crédits pour aider les plus humbles et par conséquent les plus méritants, c'est anxieusement que vous devez interroger l'horizon gouvernemental.

Mais vous prendrez courage, Messieurs, lorsque vous constaterez ce que nous avons fait depuis quatre ans.

Peu de bruit, beaucoup de besogne, telle a été et sera toujours notre ligne de conduite.

Fondée par neuf Syndicats en 1897, notre Fédération en compte aujourd'hui trente-sept.

Votre appui moral et pécunier a beaucoup facilité notre tâche.

Bien des conflits ont été évités par notre intervention toute conciliante ; nous pouvons même affirmer que le nombre des grèves a décru ; notre bureau de placement a enrayé le chômage et notre bureau de renseignements a donné à nos camarades les moyens de se faire rendre justice.

Notre attitude nous a valu de n'avoir point de concurrents dans l'élection au Conseil des prud'hommes.

Bien mieux, c'est à l'unanimité que l'un de nous a été choisi comme président dudit Conseil.

N'est-ce pas là, messieurs, une affirmation de la force et de la sagesse de notre belle organisation ?

Ces constatations ne sont-elles pas de nature à dissiper tous les doutes et à affirmer que cette fois encore votre bienveillance a été accordée à des ouvriers qui, méthodiquement, travaillent à assurer leur liberté, à améliorer leur sort et à préparer leur émancipation ?

Mais si le même gouvernement ne s'arrêtait pas à ces considérations, son devoir serait de se rappeler que les ennemis de la République pullulent dans notre département, et même dans notre ville, et qu'en refusant de seconder nos efforts, il donnerait une prime d'encouragement aux Syndicats jaunes ; mixtes, etc., toutes associations créées contre lui, où les ouvriers sont embrigadés, non pour s'occuper de leurs intérêts, mais pour combattre leurs camarades de travail.

Mais, messieurs, quel que soit l'avenir qui nous est réservé, nous savons d'avance que tous vos efforts auront concouru à nous aider, et quels que soient ceux de nos adversaires, nous ne cesserons de progresser et de travailler à notre émancipation.

Pas plus que Josué n'a pu arrêter le soleil, on n'arrêtera la marche de la démocratie.

Je termine en criant :

Vive la Fédération ! Vive l'union ouvrière ! »

D'unanimes acclamations retentissent, puis LELOU donne lecture des revendications ouvrières :

REVENDICATIONS GENERALES

1. Réforme de la loi sur les accidents.
2. Vote par le Sénat de la loi récemment votée par la Chambre sur les Conseils des Prud'hommes.
3. Vote d'une loi réglementant les droits des patrons et des ouvriers en matière de prévenance, de façon à faire disparaître les règlements draconiens imposés par certains patrons à leurs ouvriers.
4. Suppression des amendes et des mises à pied.
5. Que les ateliers soient accessibles aux commissions de salubrité au même titre que les habitations particulières.
6. Que les mots : *onze heures de travail effectif*, contenus dans la loi sur le travail des femmes et des enfants soient remplacés par *onze heures de présence à l'atelier*, de façon à empêcher l'équivoque qui permet à la plupart des patrons de l'industrie textile de ne pas appliquer la loi.
7. Nomination des Commissions d'hygiène par les syndicats.
8. Nomination des inspecteurs du travail par les syndicats.
9. Création de sous-inspecteurs du travail.
10. Suppression des économats patronaux.
11. Interdiction pour les patrons de payer les ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui accordé aux ouvriers français.
12. Que la ville intercale cette clause dans les cahiers des charges, de façon à faire cesser les procédés scandaleux de certains entrepreneurs.
13. Augmentation de l'indemnité accordée aux Conseillers prud'hommes. Tout en étant reconnaissants à la Municipalité de l'augmentation votée cette année, nous maintiendrons cette clause jusqu'à ce que l'indemnité soit suffisante pour assurer l'indépendance.
14. Salaire égal pour les deux sexes pour un travail égal.
15. Suppression du travail aux pièces et à façon.
16. Modification à la loi de 1884 sur les syndicats.
17. Retour au droit commun des établissements religieux.
18. Suppression du travail dans les prisons.
19. Application de la loi du 22 janvier 1861 sur les contrats d'apprentissage.
20. Réforme de l'impôt dont les plus lourdes charges pèsent sur le prolétariat.
21. Limitation de la journée de travail à huit heures.
22. Interdiction du travail de nuit.
23. Repos hebdomadaire rendu obligatoire par la fermeture des ateliers, usines, manufactures et magasins une journée par semaine.
24. Abrogation de la loi Dufaure contre l'association internationale des travailleurs.
25. Création d'une caisse de retraite pour les ouvriers et employés des deux sexes.
26. Abolition des placeurs et interdiction aux syndicats patronaux de créer des bureaux de placements.
27. Vote d'une loi obligeant les patrons à respecter les opinions politiques ou religieuses des salariés et punissant sévèrement ceux qui y contreviendraient.
28. Vote d'un subside de fonctionnement pour l'Hôtel des syndicats (Bourse du Travail) comprenant actuellement 37 syndicats.
29. Démantèlement de la ville de Lille.
30. Que comme en Belgique le *Recueil des opérations commerciales* soit distribué aux syndicats.
31. Neutralité des pouvoirs publics et militaires dans les conflits entre le Capital et le Travail.

REVENDICATIONS PARTICULIERES

1. *Syndicat des paveurs de la ville de Lille.* — Les paveurs demandent 4 fr. 50 par jour et les aides 4 fr. ; qu'en cas de maladie, la journée soit payée ; qu'il soit créé cinq brigades à trois paveurs et un aide, soit trente paveurs et dix aides, les autres ouvriers marcheraient à la suite comme auxiliaires ; qu'il soit accordé des primes aux meilleurs ouvriers par l'ingénieur sur la proposition des inspecteurs.

2. *Syndicat des commissionnaires.* — Suppression de la concurrence faite aux commissionnaires par les sous-facteurs de Lille ; interdiction à tout individu non pourvu d'un livret de commissionnaire de se livrer à l'exercice de la profession ; interdiction pour les commissionnaires d'employer des étrangers à la corporation lorsque le travail qui leur est confié exige l'emploi de plusieurs personnes ; intercaler dans le règlement les décisions ci-dessus.

3. *Syndicat des ouvriers jardiniers.* — Les ouvriers demandent : 1° Le même tarif qu'on accorde aux ouvriers des travaux municipaux pour les jours de congé ; 2° fourniture par la ville des outils, comme il est fait pour les cimetières ; 3° suppression de la cloche pour le jardin botanique ; 4° application intégrale de la loi de huit heures, c'est-à-dire suppression des soixante heures supplémentaires que les ouvriers font annuellement.

4. *Syndicat des ouvriers menuisiers.* — Demande que tous les ouvriers employés à la ville soient syndiqués.

5. *Syndicat de la voirie.* — Demande : 1° Qu'on veuille bien leur laisser déverser leur deuxième tombereau au dépôt de Douai plutôt que d'aller à Flers ; 2° qu'on remédie à la mauvaise construction des tombereaux ; 3° les charretiers de nuit demandent 52 fr. 50 au lieu de 51 fr. ; 4° les releveurs de caisses demandent de travailler huit heures au lieu de neuf, et qu'ils aient fini après leurs trois tombereaux.

6. *Syndicat des voyageurs, représentants de commerce, d'administration et d'industrie.* — Demande : 1° Rétablissement des cartes de tramways pour tous les employés municipaux comme cela existait autrefois ; 2° que les services des fêtes soient assurés par tous les employés d'après un tableau de roulement établi à cet usage ; 3° le repos hebdomadaire et la fermeture des magasins à l'heure fixe dans la semaine ; 4° que les appointements de début des employés soient portés à 1.800 francs.

7. *Syndicat des terrassiers et démolisseurs de Lille et environs.* — Demande l'application du paragraphe 2 de l'article 1er du décret Millerand sur les adjudications et indiquant la proportion d'ouvriers étrangers à employer.

8. *Syndicat des dragueurs.* — Demande : 1° Le paiement de la journée entière en cas de maladie ; 2° Que l'office sanitaire donne suite à la réclamation concernant le lâchage des vapeurs dans les canaux souterrains ; 3° Remerciement du Syndicat pour le subside voté à l'orphelin de Jules Dréion.

9. *Syndicat des Ebénistes.* — Demande : 1° Que la ville mette à sa disposition un local pour créer un atelier en faveur des chômeurs ; 2° Qu'on impose les meubles rentrant en ville.

10. *Syndicat des Sculpteurs.* — Demande : 1° Le déclassement de l'enceinte de Lille ; 2° Que des primes soient établies pour les belles constructions ; 3° Achèvement des travaux en cours, des frontons des Facultés et de la nouvelle Bibliothèque ; 4° Que les travaux d'embellissement et entretien de la ville se continuent ; 5° Que les entrepreneurs adjudicataires emploient des ouvriers syndiqués.

11. *Syndicat des Terrassiers de la ville de Lille.* Demande : 1° Paiement de la journée entière en cas de maladie ; amnistie entière partant du jour de l'entente intervenue entre l'administration municipale et la Fédération pour régler les rapports des employés et ouvriers de la ville avec la dite administration.

12. *Chambre syndicale des Coupeurs en confection.* — Demande : 1° L'application du contrat d'apprentissage ; 2° Le paiement au mois fixé à 1500 fr. comme appointements de début pour l'ouvrier ; 3° Suppression des ateliers régimentaires ; 4° Que les travaux pour l'équipement et l'habillement de l'armée s'exécutent dans la circonscription de région ; 5° Suppression des ouvriers et du travail dans les orphelinats et en général dans tous les établissements religieux et dans les prisons ; 6° Que les inspecteurs et les inspectrices accomplissent leur mission afin de supprimer les abus scandaleux qui subsistent malgré les lois de protection en faveur des femmes et des enfants.

13. *Chambre syndicale des ouvriers du cuir.* Mêmes revendications que dessus et en plus fondation d'un cours professionnel de coupe et de cordonnerie.

14. *Union alimentaire.* — Demande : 1° Un représentant par corporation au Conseil supérieur du Travail ; 2° Meilleure réglementation du travail des femmes et des enfants dans l'industrie ; 3° Etablissement d'un minimum de salaire ; 4° Que le Sénat vote la suppression des bureaux de placement ; 5° Tenir la main à la suppression du marchandage ; 6° Subvention par l'Etat pour délivrer le secours de viaticum aux ouvriers de passage ; 7° Création de cours professionnels avec l'appui de la municipalité ; 8° Que l'article 1er de la loi sur les accidents soit révisé ; 9° Interdiction du marchandage auquel sont soumis certains ouvriers qui non seulement ne sont pas rémunérés, mais doivent abandonner une partie de leurs pourboires, étrennes ou autres libéralités.

15. *Chambre syndicale ouvrière des Filatures de lin, chanvre et jute.* — Demande que comme en Belgique, le gouvernement fasse paraître un Recueil spécial des actes, procès et documents relatifs aux sociétés commerciales et que toutes les associations ouvrières en soient munies pour leur permettre d'étudier efficacement les réformes urgentes.

REPONSE DU CITOYEN DELORY

Le citoyen Delory répond en ces termes :

« Citoyens,

« L'administration municipale et le Conseil municipal vous remercient de la confiance que vous leur témoignez.

« Nous vous garantissons d'abord que vos justes revendications seront examinées par nous avec la plus grande bienveillance. Mais avant, je dois dire, que, si l'on se reporte à 11 ans en arrière, on pourrait s'étonner que la manifestation de cette année n'ait pas le même caractère grandiose que autrefois.

« Ce serait une grave erreur que d'y voir un découragement. S'il y a moins d'agitation dans la rue, il y en a plus dans les corporations ouvrières, l'extension rapide du mouvement syndical le prouve.

« Les revendications qui sont directement soumises au Conseil recevront une solution d'ici peu.

« Quant à celles qui regardent le pouvoir central, nous avons résolu de changer de méthode. D'accord avec le Conseil, des rapporteurs spéciaux, désignés pour chaque question, fourniront un rapport détaillé que le Conseil appuiera ensuite, et c'est sous forme de vœux que nous les transmettrons au gouvernement.

« Il pourra alors s'ouvrir dans la presse une large discussion, car 9 fois sur 10, nos adversaires nous combattent par ignorance. Présentées ainsi, nos revendications n'en auront que plus de poids. »

Après avoir exprimé sa sollicitude pour les enfants des cantines scolaires, auxquels sera faite une ample distribution de gâteaux et de vins, le citoyen Delory termine en invitant les délégués à prendre le vin d'honneur, et à lever leur verre à la prospérité de la Fédération des Syndicats et du Parti ouvrier Français.

Le citoyen CARPENTIER, président du Syndicat des pâtissiers, présente alors au citoyen Delory le doyen du Syndicat des cuisiniers, le citoyen Alfred Butle.

Malgré ses 69 ans, le vaillant camarade exerce toujours sa profession. C'est très droit, très ému aussi, qu'il serre la main du maire de Lille, qui le complimente en quelques mots qui lui vont au cœur, car il a peine à retenir une larme, cependant que les délégués applaudissent.

A la Préfecture

Au sortir de la Mairie, le cortège se reforme. Mais il ne compte plus que les délégués des Syndicats. Les représentants de la Section Lilloise du P. O. F. rentrent à la Maison du Peuple. Les préfets qui se sont succédés à la Préfecture du Nord n'ayant jamais accepté l'honneur de la recevoir, le 1er Mai, la Section lilloise du P. O. F. a jugé digne de ne pas s'y présenter, cette année.

Les délégués des Syndicats arrivent à la Préfecture vers 11 heures.

M. le Préfet les reçoit. Le citoyen LELOU, secrétaire de la Fédération, présente les Syndicats et s'exprime ainsi :

« J'ai l'honneur de vous présenter les délégations des Syndicats ouvriers de Lille qui viennent vous déposer leurs cahiers de revendications générales ou particulières.

« Nous vous prions de les examiner avec le plus grand soin et la plus grande bienveillance et de les transmettre avec avis favorable au Ministère.

« Certes, Monsieur le Préfet, toutes ces revendications sont légitimes et nous avons la certitude que dans un avenir prochain, elles recevront une sanction conforme à nos intérêts.

« Mais celle qui nous tient le plus à cœur pour l'instant, c'est le subside de fonctionnement pour notre Hôtel des Syndicats.

« Nous devons vous remercier d'avoir déjà ratifié le crédit que le Conseil municipal nous avait voté pour location d'un immeuble.

« Nous espérons que vous donnerez un avis favorable à la demande de crédit de fonctionnement que le Conseil municipal doit prochainement nous accorder.

« Vous voudrez bien vous rappeler que nous sommes 37 Syndicats fédérés, tous constitués conformément à la loi et ne s'occupant que de questions économiques et syndicales.

« Vous comprendrez, Monsieur le Préfet, que dans un centre industriel comme le nôtre, toute association qui a érigé en principe la conciliation, qui a évité un certain nombre de grèves et aidé à la solution de celles qui ont surgi, qui tend par ses bureaux de placement gratuit à diminuer le chômage, qui, par ses bureaux de renseignements, donne aux ouvriers les moyens de se faire rendre justice, mérite un encouragement et le concours du gouvernement.

« Enfin vous voudrez bien vous rappeler que les Syndicats ne comptent pas parmi les associations hostiles à la République et qu'en retour ils croient pouvoir compter sur votre appui. Ils espèrent que celui-ci ne leur manquera pas. »

Il donne ensuite lecture des revendications générales qui sont les mêmes que celles déposées à la Mairie.

Comme revendications particulières, le citoyen Lelou donne lecture des suivantes :

REVENDICATIONS PARTICULIERES

1. *Syndicat des commissionnaires de la ville de Lille.* — Demande que le vœu adopté l'an dernier par le Conseil général, disant que les sous-facteurs de la gare de Lille ne peuvent faire le service de la ville reçoive solution.

2. *Syndicat des charpentiers-menuisiers.* — Insiste sur le démantèlement de Lille.

3. *Syndicat des ouvriers et ouvrières du tabac.* — Demande : 1. Que les Inspecteurs du travail visitent les manufactures ; 2. Que les ouvriers et ouvrières des manufactures soient représentés dans les Conseils du Travail ; 3. Que les ouvriers et ouvrières des manufactures soient électeurs et éligibles dans les manufactures ; 4. Que le Syndicat des ouvriers et ouvrières des Tabacs ait le droit de désigner un membre parmi les docteurs devant former la Commission médicale instituée par M. le Ministre des Finances, pour constater l'état de santé des postulants pour la retraite.

REPONSE DU PREFET

M. Vincent, préfet du Nord, répond en assurant la délégation de la sollicitude du gouvernement. « Les revendications formulées par les ouvriers seront, dit-il, examinées avec bienveillance. »

Il examine ensuite quelques-unes de ces revendications, notamment celle concernant le subside demandé par l'Hôtel des Syndicats, et celle concernant le démantèlement de Lille. Le Préfet fera son possible pour faire approuver par le gouvernement le crédit du Conseil municipal, s'il est voté. Quant à la question du démantèlement, elle est très controversée. Elle sera, de nouveau, étudiée avec soin.

Le citoyen Bauche prend ensuite la parole et fait remarquer que la loi Millerand-Colliard n'est pas appliquée. M. le préfet fait une observation mais à ce moment le citoyen Inghels intervient et déclare que la loi Millerand-Colliard n'est pas appliquée et qu'elle ne sera jamais appliquée, les inspecteurs du travail étant couverts par l'administration supérieure.

Le préfet répond que les inspecteurs du travail sont des agents du gouvernements qui échappent à son contrôle direct ; mais qu'il fera parvenir à qui de droit la protestation des ouvriers de l'industrie textile.

La réception prend fin. Les délégués rentrent à la Maison du Peuple et à l'Hôtel des Syndicats.

LES CONCERTS

Le concert, donné sur la Grand'Place, avait réuni, de quatre heures et demie à six heures, une affluence considérable. La Musique des sapeurs-pompiers, sous l'habile direction de son excellent chef, M. Bourelle, s'est montrée à la hauteur de sa réputation si méritée.

Un superbe kiosque avait été édifié pour les recevoir. La *Marseillaise* a terminé ce concert.

Le concert, donné par la Société des Concerts populaires, a été également très brillant. Un public très nombreux y assistait. Des applaudissements nourris ont souligné l'exécution de tous les morceaux, inscrits au programme que nous avons publié.

LE JEU DE BALLE

Le ballodrome du boulevard des Ecoles a ouvert, hier, à l'occasion du 1er mai, et sous le patronage de la Municipalité, la saison des réunions d'été.

Beaucoup de spectateurs. Parmi eux les citoyens Dupied, adjoint au maire, Guffroy, Picavet, Bergot et Gilbert, conseillers municipaux.

La partie se jouait entre Jumet et Bruxelles. De l'avis des personnes présentes, elle a été particulièrement brillante.

Jumet a gagné par 13 jeux contre 12 à Bruxelles. Cette dernière avait commencé par une série de 5. Jumet prit ensuite l'avantage avec 6 jeux et des séries alternées. Il faut citer, parmi les plus habiles de « Jumet », MM. Frécour et Carenne ; et MM. Delattre et Maniez parmi les plus remarqués de « Bruxelles ».

A l'issue de la partie a eu lieu la distribution des prix au numéro 66 du boulevard des Ecoles, où M. Evrard, président des joueurs de balle lillois, avait réuni les autorités et les représentants des deux « parties ».

A la Maison du Peuple

CONCERT

A sept heures avait lieu, à la Maison du Peuple, le grand concert-conférence dont nous avons donné le programme.

Dès six heures et demie, le vaste hall était bondé, la tribune également comble. On sent, dès l'entrée, quel courant de sympathie et d'espoir anime l'assistance, et on devine quel succès artistes et orateurs vont obtenir.

2.500 citoyens et citoyennes remplissent en effet la salle ; tous et toutes, l'insigne du Parti à la boutonnière.

Aux murs, de splendides faisceaux de drapeaux rouges et internationaux alternent avec les palmes et couronnes remportées par les camarades Trompettes.

Le fond de la scène est occupé par un drapeau rouge sur lequel, en lettres d'or, se détachent ces mots : « Parti Ouvrier Français, Fédération du Nord ».

Le concert, fort bien composé, encadrait la conférence. La fanfare l'Union de Lille, les Jeunes Trompettes des Travailleurs, l'Excelsior Club lillois, plusieurs camarades se firent tour à tour applaudir et bisser, et nous regrettons ne pouvoir, faute de place, les citer tous individuellement, comme tous le méritent.

A huit heures exactement, la citoyenne Sorgue, accompagnée du citoyen Delory, apparait sur l'estrade.

Delory, Rogeman et Deneubourg sont désignés comme président et assesseurs.

La conférencière rappelle d'abord l'historique de la journée du 1er mai. Au Congrès international de 1889, qui se tint à Paris, les délégués français, Guesde, Lafargue et Benoit Malon, voulurent faire de cette manifestation non une fête, mais une protestation.

Le 1er mai ne pourra être une fête que lorsque les travailleurs auront obtenu les trois 8, l'augmentation des salaires, des loisirs pour penser, pour s'instruire et ne plus être « de la chair à dividendes ».

Sorgue adresse alors au nom de tous les socialistes révolutionnaires, son salut respectueux aux victimes de Fourmies.

Dans sa péroraison, Sorgue fait appel aux camarades, en faveur des mineurs de Wasmes, de Montceau, victimes du capital et envoie un souvenir spécial à la vaillante propagandiste qu'était Paule Mink.

Delory s'associe pleinement à ces paroles.

Le Parti Ouvrier Français reste un parti de classe et de révolution.

Malgré les attaques des adversaires, il s'accroît tous les jours. 9.000 cartes ont été distribuées, contre 7.000 l'an dernier. Les prolétaires conscients comprennent de mieux en mieux la nécessité de s'organiser.

La fanfare l' « Union de Lille » et les « Trompettes » exécutent alors l'*Internationale*, que les assistants reprennent en chœur.

C'est un moment d'indescriptible émotion !

A neuf heures et demie, la réunion était terminée, et les camarades s'empressaient vers le feu d'artifice.

Le feu d'artifices

Dès huit heures le public commence à affluer et se masse autour de l'enceinte où doit se tirer le feu d'artifice.

Un service d'incendie avait été organisé. A neuf heures, les pompiers arrivent. La pompe à vapeur est placée à l'entrée de la rue Jacquemars-Giélée. Deux dévidoirs se trouvent boulevard de la Liberté et rue Nicolas-Leblanc.

Le public arrive toujours. A la sortie du Concert-Conférence, donné à la Maison du Peuple, la place de la République est déjà noire de monde. Plus de 25.000 personnes sont là et dans les rues avoisinantes, notamment rue Léon Gambetta. Il est impossible de circuler dans cette foule.

Elle s'étend, dans la rue Gambetta, bien au-delà de la rue Solférino.

Sur le terre-plein central on remarque les citoyens Dupied, adjoint au maire, Mourmant, conseiller municipal ; Welhoff, receveur municipal ; MM. Boillerault, chef de la sûreté ; Jérôme, Villon et Roussenac, commissaires de police.

A dix heures, M. de Bar, artificier, donne le signal des feux.

Le feu d'artifice comprenait, comme pièces principales, une grande rosace, trois cascades tournantes, une rose italienne, une mosaïque et enfin « L'Apothéose du Travail. »

Cette superbe pièce ne comportait pas moins de 240 mètres carrés de superficie. Trois portiques : celui du centre occupé par la République Sociale, les autres, par un forgeron et un fileur, en costume de travail, ayant en mains leurs instruments de travail.

Au frontispice de ces portiques la devise du P. O. F. : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous. »

La pièce en deux couleurs était du plus bel effet, et n'eût été un peu de fumée, occasionnée par les fusées précédentes, elle eût été d'une réussite merveilleuse.

Un magnifique bouquet de 3.000 fusées a clôturé le feu d'artifice. Il était dix heures et demie.

La foule s'écoule lentement. Dans les groupes on chante l' *Internationale*.

Un incident malheureux seulement à signaler. M. Simoneau Charles, 28 ans, peigneur de lin, demeurant rue du faubourg de Roubaix, a reçu dans l'œil gauche une baguette de fusée. Il a reçu des soins à la pharmacie Jacquiez. Il a pu rentrer à son domicile.

La soirée s'est terminée dans le plus grand calme, ainsi qu'il convenait à cette fête où pour la célébrer tous les peuples et toutes les races se trouvent unis dans une même pensée vers un avenir de paix, de fraternité et d'harmonie.

Dans le Nord

A FOURMIES

C'est par un temps superbe qu'a été célébrée à Fourmies la Fête du 1er Mai.

Dès 5 heures du matin, à l'heure où les quelques ouvriers se rendent aux usines où le chômage n'a pas été... autorisé par MM. les patrons, la Fête du Travail est annoncée par des salves d'artillerie.

Dès 9 heures, le chômage est général dans les filatures de la ville.

A LA MAIRIE

A 11 heures du matin, le citoyen Cousin, maire, assisté du citoyen Bressy, adjoint, et des conseillers de la majorité socialiste, reçoit à la Mairie les nombreuses délégations ouvrières. Citons parmi les délégations : une délégation des tisseurs et des fileurs, qui portent en tête de leurs revendications la journée de huit heures ; le citoyen Cousin promet à ces derniers toute la bienveillance de la municipalité pour l'examen de leur demande.

A la sortie de la Mairie, à midi, une foule énorme acclame au cri de : « Vive la Sociale ! » les délégations et la Municipalité.

AU CIMETIERE

A trois heures précises, la délégation de Wignehies arrive au chant de l'*Internationale*, le citoyen Cartegnie, maire, en tête, entouré des membres du Conseil municipal.

Malgré l'entêtement de certains patrons, le chômage est général à Wignehies.

On peut évaluer à plus de 2000 personnes le cortège qui part de la Mairie pour le cimetière, et se grossit continuellement en route.

A remarquer : sur le passage du cortège, tout le monde se découvre.

Les citoyens Dutheit, Bruyère et Ronsseaux portent en tête la couronne offerte par la « Ville de Fourmies aux victimes du 1er Mai 1891. »

Et, en tête du cortège, viennent les citoyens Cousin, maire, et Bressy, adjoint, ceints de leur écharpe, le citoyen Ghesquière, adjoint au maire de Lille et conseiller général, les membres de la majorité socialiste du Conseil, le citoyen Cartegnie, maire de Wignehies, et les conseillers municipaux de cette commune.

La tombe des victimes a été parfaitement ornée pour la circonstance ; une tribune a été élevée devant la tombe ; et plus de mille personnes l'entourent déjà à l'arrivée du cortège.

Le citoyen MORET prend le premier la parole. Dans une improvisation, qui saisit de suite l'auditoire, il tient, avant le citoyen Ghesquière, délégué de la Fédération du Nord du Parti Ouvrier pour rendre un hommage universel aux victimes de 91, à exprimer devant la tombe des victimes quelques mots de regret. Certes, la tombe est plus propre, plus digne, plus agréable à l'œil que l'an dernier, mais les socialistes qui l'avaient emporté de haute lutte, il y a un an, espéraient poser cette année la première pierre du monument aux victimes tombées pour la cause des huit heures. Ce sont des victimes qu'on honore aujourd'hui, non seulement dans le monde entier des prolétaires, mais dans le monde des savants, des victimes honorées par MM. Lavisse et Duclaux, qui présidera ce soir, à Paris, au 13e arrondissement, un meeting ouvrier.

Mais en attendant que les revendications ouvrières aient abouti, qu'on ait donné à l'homme « le temps de devenir un homme », le citoyen Moret jure, au nom de la majorité socialiste du Conseil, d'élever l'an prochain, aux victimes tombées il y a dix ans, un monument digne de leur mémoire.

La péroraison du citoyen Moret est saluée par d'unanimes applaudissements.

Le citoyen COUSIN prend après lui la parole ; il montre au prolétariat fourmisien comment il peut aujourd'hui revendiquer ses droits en toute confiance et liberté, alors qu'il y a dix ans, les Lebel accomplissaient l'œuvre néfaste des chassepots sous l'Empire.

Il rappelle au peuple combien il lui suffirait de savoir se servir du bulletin de vote et de savoir s'organiser pour que, à l'avenir, tout conflit fût évité.

Enfin, il montre quelle mauvaise grâce ont eue les patrons qui se sont refusés au chômage. Et il termine en rappelant à tous, comme il l'avait déjà fait en particulier à la Société d'instruction militaire, que s'ils se trouvent un jour dans une circonstance semblable à celle de 91, ils n'oublient pas qu'ils sont avant tout citoyens, et non des meurtriers. (Applaudissements unanimes).

Le citoyen CARTEGNIE apporte aux victimes de la barbarie capitaliste l'hommage des militants de Wignehies ; et il flétrit les gouvernants assassins qui massacrent impunément les ouvriers.

Il rappelle l'idée émise par M. Dormoy en 1889, de la manifestation du 1er Mai, idée qui a germé depuis ; il plaint et critique les timides, qui, sans raison plausible, se refusent au chômage ; et il adresse un chaleureux hommage au citoyen Dormoy, l'initiateur de la manifestation du 1er Mai.

Le citoyen Ghesquière monte à la tribune, salué par d'unanimes acclamations. Saisi d'une émotion profonde, il empoigne à son tour son auditoire en rappelant le drame de 91, qui eut un écho si douloureux, en réunissant à jamais dans la mort Giloteaux et Maria Blondeau.

Il flétrit la bourgeoisie capitaliste, qui entasse à son gré cadavres sur cadavres, exploite indignement femmes et enfants, et oppose à la manifestation ouvrière du 1er Mai, ses gendarmes, sa magistrature et son armée.

Et il rappelle les ravages commis par l'usine, la machine, le grisou, la tuberculose aussi meurtriers que le canon en temps de guerre.

Protestant contre la société toute de violences, de haines, d'exploitation, il demande à l'auditoire de s'élever contre la production de plus en plus intensive, de plus en plus capitaliste, contre le maintien dangereux des armées permanentes tournées par les dirigeants contre la nation.

Aux bourgeois qui nous accusent d'exploiter les cadavres, il rappelle le mot prononcé par Guesde à la Chambre : « Si vous ne voulez pas que nous exploitions les cadavres, n'en faites pas. » Et il rappelle également les paroles de Stuart Mill dans son autobiographie (de ce même Stuart Mill qu'on nous oppose parfois) : « Le capital est un facteur nécessaire à la production, mais non pas le capitaliste. »

Il termine en réclamant, au nom de la Fédération du Nord, le droit d'honorer les morts et de flétrir les assassins. »

Ghesquière descend de la tribune salué par une triple salve d'applaudissements.

Et après quelques mots du citoyen Cousin, la foule s'écoule lentement du cimetière, très calme et très digne.

A DOUAI

Les mineurs du bassin de Dorignies ont fêté cette année comme de coutume, avec éclat, la fête internationale du Premier Mai.

Dès l'aube, des coups de canon ont salué cette solennité que célèbrent par toute la France et l'univers, les travailleurs fraternellement unis par des liens étroits de solidarité.

A dix heures et demie, les camarades mineurs se sont réunis salle du *Bal Volant*, à Dorignies, où ils se sont organisés pour se rendre en délégation à la mairie de Douai, à l'effet de soumettre leurs revendications.

A 11 heures un quart, le cortège, composé de 600 mineurs environ, bannière syndicale déployée et drapeaux au vent, que précédait une excellente fanfare, s'est mis en route et après avoir parcouru les boulevards extérieurs, les rues Morel, St-Jacques, de Bellain, est arrivé à midi précises dans la cour de l'hôtel de ville.

La délégation syndicale a été reçue par M. Bertin, maire, qui a pris connaissance de la liste des revendications ouvrières.

Pendant que les délégués conféraient dans une salle de la mairie, la fanfare restée dans la cour où s'étaient massés les manifestants, a exécuté la *Marseillaise*.

Le cortège s'est ensuite reformé dans le même ordre qu'à l'arrivée et après avoir repris la route de Dorignies s'est disloqué à 2 heures.

Après un banquet où ne cessa de régner la plus parfaite cordialité, le cortège se reforme pour aller déposer des fleurs sur les tombes des vaillants camarades disparus : Jouvenaux et Fontaine.

Le soir eut lieu un bal très animé.

Ajoutons que des chansons socialistes ont été vendues au profit des grévistes de Montceau.